



# Convention financière

La présente convention règle les rapports financiers entre l'école Nawawi et le représentant légal de l'élève.

## 1/-Contribution des familles :

- Un enfant : **195 €/an : 65 € puis 130 € (ou 2 x 65 € si par chèques ou CB)**
- Deux enfants : 180 € par enfant soit **360 €/an : 90 € puis 270 € (ou 3 x 90 € si par chèques ou CB)**
- Trois enfants : 160 € par enfant soit **480 €/an : 96 € puis 384 € (ou 4 x 96 € si par chèques ou CB)**

**Le 1<sup>ère</sup> acompte est à verser lors de l'inscription, le reste sera exigible, au plus tard, le jour de la rentrée de l'enfant, en totalité si en espèce ou virement, ou en plusieurs chèques ou prélèvement CB.**

Identités des autres enfants inscrits	Noms - Prénoms	Ages

## 2/-Mode de paiement

Chèques (à l'ordre de « ISHN ») / ou  CB : dernière encaissement, au plus tard fin Janvier

DATE encaissement ou de prélèvements	MONTANT	Chèques			Visa comptabilité
		EMETTEUR	BANQUE	NUM CHEQUE	

Espèces / Virement

Date	Montant	Signature	Visa comptabilité

## 5/-Date limite d'inscription, annulation d'inscription et/ou interruption en cours de scolarité :

- Aucun élève ne sera accepté en cours avant d'avoir rendu son **dossier complet, paiement inclus.**
- En cas d'annulation d'inscription :
  - **Avant le début des cours**, remboursement de la totalité des frais.
  - **Jusqu'à 15 jours après le début des cours** : remboursement des **frais amputés du premier acompte**
  - **En cas de désistement ou d'interruption des cours au-delà de 15 jours ou durant l'année, aucun remboursement ne sera effectué, quel qu'en soit le motif.**

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et d'annulation.

Signature du (des) responsable(s) légal(aux)

